

AVIS DE PUBLICITE
Marché de Travaux

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Porte des Bonnevaux

Mairie

306 Rte de Beaurepaire ; Semons

38260 Porte-des-Bonnevaux

Tél : 04.74.54.22.15 – Mail : commune@portedesbonnevaux.fr

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée (MAPA) selon l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Objet du marché : Travaux de création de la route forestière des Mouilles

Date prévisionnelle de début des travaux : Les travaux commenceront au plus tard le 1^{er} aout 2024.

Caractéristiques principales :

Création d'une route forestière empierrée sur 490 mètres linéaires et de quatre mares forestières.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Sur le site et plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de la remise de celles-ci.

Date limite de réception des offres : lundi 1^{er} juillet 2024 à 17h00

Critères d'attribution : voir le règlement de consultation.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du maître d'œuvre :

Olivier Bayart, Agence Isère de l'ONF, tél 06.24.46.59.60 ; mail : olivier.bayart2@onf.fr

Visite obligatoire le mercredi 19 juin 2024. Le rendez-vous est fixé à 9h30 devant la mairie de

Porte-des-Bonnevaux. **Contact pour la visite :** Jérôme Feith : tél 06.70.88.72.86 ; mail :

jerome.feith@onf.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 5 juin 2024